© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Forums pour l'entourage

Du canabis dans la chambre de mon fils de 13ans

Par Profil supprimé Posté le 15/02/2018 à 12h26

Bonjour a tous. Il y a de ca 7 jours mon frere a trouver du cannabis et des cigarettes dans la chambre de mon ados de 13ans. Il m en a informer donc j ai ete chercher le produit et j en ai discuter avec mon fils qui au debut m a dit que c etait a son pote. Puis m a avouer que c etait a lui... Je suis decomposer depuis je suis l ombre de moi meme je sais pas comment reagir avec mon mari on l a puni de sortie de telephone de console... Mais est ce une bonne attitude a aborder je sais pas je suis perdu. Nous viviont en ville et depuis aout nous somme partit dans un village car nous pensions que c etait mieux pour elever nos enfants. Et mon fils m a dit que tous ses copains du village consommes du canabis je suis outree. Si vous avez des conseils a me donner j en serais reconnaissante merci a vous

1 réponse

Profil supprimé - 17/02/2018 à 07h30

Bonjour Graziella.
Alors effectivement le cannabis est une substance très répandue dans les cours de récré de nos jours.
Déjà pour commencer il faut cibler quel est le produit.
Est ce de la résine ? Ou des têtes d'herbe? Question santé il est évidemment moins néfaste de consommer de l'herbe. La résine étant un produit souvent coupé et du coup pouvant (potentiellement) contenir des substances nocives.
Cela vous donnera une idée de l'approche à avoir en fonction du produit.
Ensuite il serait judicieux de lui demander depuis quand il consomme ceci (aussi bien le tabac que le cannabis), et pourquoi surtout.
Est ce pour faire comme tout le monde et ainsi avoir l'air cool afin de s'intégrer? Cela est courant suite à un déménagement d'adolescent.
Pour moi la sanction n'est pas du tout une solution à envisager, car cela aura tendance à renforcer son sentiment d'injustice, car lui pense avoir fait ça pour des raisons sociales, et il risque de se rebeller.
L'idéal en général est de le sensibiliser au produit.
Prenez davantage de renseignements sur le produit afin de pouvoir avoir une conversation avec lui, prenez contact avec l'association des drogues proche de chez vous afin d'organiser une rencontre avec un jeune ancien consommateur.
Cela devrait plutôt l'orienter.
Pensez toujours bien être et pas interdiction. Si il décide de consommer, il le fera de toute façon à votre insu et vous n'aurez aucun contrôle.
Après, ce ne sont que des conseils.
Bon courage.
Sylvain.